

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jéliote, rue de la Poste à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : mardi 8 juin 2021,
Secrétaire de séance : Françoise ASSAD

Etaient présents 54 titulaires, 2 suppléants, 8 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Claude COUSTET, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANE, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean-Maurice CABANNES, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Albert GOUT suppléant de Suzanne SAGE, Marie-Hélène CASSOU suppléante de Claude LACOUR

Pouvoirs : Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Jean-Michel IDOIBE à Marie-Lyse BISTUÉ, Michèle CAZADOUMECQ à Laurent KELLER, Anne BARBET à Brigitte ROSSI, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Jean-Luc MARLE à André LABARTHE, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE

Absents : Fabienne TOUVARD, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Philippe SANSAMAT, Cédric PUCHEU, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Gérard LEPRETRE, Patrick MAILLET, Bruno JUNGALAS

RAPPORT N° 210615-04-DEV-

PETITE VILLE DE DEMAIN : RECRUTEMENT D'UN MANAGER COMMERCE

M. GARROTÉ indique que la Ville d'Oloron Sainte-Marie et la Communauté de Communes du Haut-Béarn ont été labellisés « Petite Ville de Demain » (PVD) et une convention a été signée avec l'Etat le 25 mars 2021.

En outre, le territoire a été également retenu dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la Région « Revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs ».

Ces deux dispositifs ambitionnent de soutenir les communes et plus largement les territoires, à « réinventer » leurs centres en situation de dévitalisation pour construire une centralité renouvelée par notamment l'émergence de fonctions et services nouveaux et innovants.

L'enjeu est de soutenir des centralités afin de recréer des flux, un accès aux services et une bonne qualité de vie. C'est la condition pour attirer de nouveaux habitants sur ces territoires qui offrent de nouvelles perspectives.

L'objectif est d'aboutir à un schéma stratégique de revitalisation des centralités, intégrant le développement durable, la requalification des espaces publics, la réhabilitation/reconstruction de logements, la reconquête des locaux commerciaux et l'intégration des mobilités actives. Le projet a vocation à être co-construit avec la population pour qu'il soit le plus adapté aux usages.

Pour ce faire, un chef de projet PVD a été recruté et prendra ses fonctions en juillet prochain.

En ce qui concerne le domaine économique, plus particulièrement en matière de commerce et de service, un besoin d'ingénierie a été identifié. En effet, le constat est le suivant :

- Multiplicité des associations de commerçants et d'acteurs économique sur le territoire (Office du monde économique, association ABC rue Louis Barthou, Acteurs Economiques du Piémont Oloronais, associations dans les bourgs centres...) qui ne travaillent pas entre elles,
- Départ de la chargée de mission « commerce » de la ville d'Oloron,
- Nécessité pour la Ville d'Oloron et la CCHB d'être moteur dans la définition de leur stratégie en la matière et de travailler sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, il a été convenu de créer un poste de manager du commerce au sein de la CCHB, sur deux ans en catégorie B.

Les missions seraient les suivantes :

- Participer à l'élaboration de la stratégie commerciale du territoire (centre-ville et centres-bourgs) dans le cadre de PVD et de l'AMI Région et rédaction du plan d'actions stratégique,
- Animer, communiquer promouvoir : conception des opérations et des projets d'animations commerciales, des actions collectives, des animations des groupes d'acteurs...,
- Observer et analyser le tissu économique,
- Accompagner les élus dans leur stratégie

Son action s'exercera au sein du pôle développement territorial en lien étroit avec le chef de projet PVD ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires (chambres consulaires, associations des acteurs économiques existantes sur le territoire et les communes (Oloron Sainte-Marie et centres-bourgs). Ce poste pourrait être financé par la Banque des Territoires pendant deux ans et l'autofinancement restant partagé entre la Ville et la CCHB.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ACTE** la création du poste de manager commerce,
- **SOLLICITE** la Banque des territoires pour un accompagnement financier dans le cadre du dispositif Petits Villes de Demain,
- **AUTORISE** le Président à lancer les démarches administratives nécessaires au recrutement de cette personne,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 juin 2021
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY